

L'EMPREINTE DES

VALEURS SOCIALES

PROTÉGÉES EN

DROIT PÉNAL

Sous la direction scientifique de

Patrick MISTRETTA, Professeur, Équipe de recherche Louis Josserand, Co-directeur du Centre de droit pénal, Responsable du Master 2 Recherche Droit pénal fondamental, Université Jean Moulin Lyon 3,

Camille KUREK, Docteur en droit privé, Membre du CDP de l'Équipe de recherche Louis Josserand, Enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université de Haute-Alsace

Salomé PAPILLON, Doctorante, Centre de droit pénal, Équipe de recherche Louis Josserand

🕒 9H00-16H30

6 JUIN 2019



Auditorium MALRAUX

Université Jean Moulin Lyon 3

6 rue du Pr. Rollet - Lyon 8e



**VALIDATION AU TITRE DE LA
FORMATION CONTINUE
DES AVOCATS**

L'EMPREINTE DES VALEURS SOCIALES PROTÉGÉES EN DROIT PÉNAL

Sous la direction scientifique de
Patrick MISTRETTA, Professeur, Équipe de recherche Louis Josserand, Co-directeur du Centre de droit pénal, Responsable du Master 2 Recherche Droit pénal fondamental, Université Jean Moulin Lyon 3,
Camille KUREK, Docteur en droit privé, Membre de Équipe de recherche Louis Josserand, Enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université de Haute-Alsace
Salomé PAPILLON, Doctorante, Centre de droit pénal, Équipe de recherche Louis Josserand

6 JUIN 2019

9H00-16H30



Auditorium Malraux

Université Jean Moulin Lyon 3

6 rue du Pr. Rollet - Lyon 8^e

Ce colloque propose de revenir sur les fondements du droit pénal à travers la notion de valeur sociale protégée.

En effet, la raison d'être du droit pénal réside dans la sanction de l'atteinte portée à des intérêts jugés prédominants tels que la vie, la dignité, la santé ou la propriété, qui constituent autant de valeurs sociales protégées.

Ce colloque a pour objet d'apporter un regard à la fois contemporain et prospectif sur les intérêts protégés afin de mettre en évidence les liens tissés entre la société et le droit.

Cette démarche permettra de prendre de la hauteur sur cette discipline en vue de dépasser la théorie pour analyser l'aspect pratique des choix de politique criminelle qui transparaissent derrière les valeurs sociales protégées.

🕒 **09 h 00 | Propos introductifs**

Elisabeth JOLY-SIBUET, Maître de conférences HDR, Équipe de recherche Louis Jossierand, Co-directrice du Centre de droit pénal, Université Jean Moulin Lyon 3

LA CONSTRUCTION DES VALEURS SOCIALES PROTÉGÉES

Présidé par Bruno PY,

Professeur, Institut François Geny, Université de Lorraine

Le concept de valeur sociale protégée

🕒 **09 h 20 | La notion de valeur sociale protégée**

Guillaume BEAUSSONIE, Professeur, Université de Toulouse Capitole 1

🕒 **09 h 40 | La notion d'antijuridicité**

Julien WALTHER, Maître de conférences, Université de Lorraine

🕒 **10 h 00 | La pertinence des valeurs sociales protégées**

Audrey DARSONVILLE, Professeur, ERADP, Faculté de Lille

🕒 **10 h 20 | Débats**

🕒 **10 h 40 | Pause**

Les enjeux des valeurs sociales protégées

🕒 **11 h 00 | Conflits de qualifications et valeurs sociales protégées**

Olivier DECIMA, Professeur, Université de Bordeaux

🕒 **11 h 20 | Le résultat pénal, révélateur des valeurs sociales protégées**

Camille KUREK, Docteur en droit privé, Membre du CDP de l'Équipe de recherche Louis Jossierand, Enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université de Haute-Alsace

🕒 **11 h 40 | Débats**

🕒 **12 h 00 | Pause déjeuner**

L'ÉVOLUTION DES VALEURS SOCIALES PROTÉGÉES

Présidé par **Thierry FOSSIER**,
Conseiller à la Cour de cassation

Valeurs sociales protégées et liberté

🕒 14 h 00 | Valeurs sociales protégées et morale

Salomé PAPILLON, Doctorante, Centre de droit pénal de l'Équipe de recherche Louis Josserand

🕒 14 h 20 | L'autonomie personnelle, nouvelle valeur sociale protégée ?

Raphaelé PARIZOT, Professeur, Droit privé et sciences criminelles. Université Paris Ouest Nanterre

Valeurs sociales protégées et modernité

🕒 14 h 40 | Valeurs sociales protégées et environnement

François ROUSSEAU, Professeur, Droit privé et sciences criminelles, Université de Nantes

🕒 15 h 00 | Valeurs sociales protégées et santé

Patrick MISTRETTA, Professeur, Équipe de recherche Louis Josserand, Co-directeur du Centre de droit pénal, Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 15 h 20 | Débats

🕒 16 h 00 | Propos conclusifs

Xavier PIN, Professeur, Centre de droit pénal de l'Équipe de recherche Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

Validation au titre de la formation continue des avocats (6h)

DROITS D'INSCRIPTION

- Entrée libre dans la limite des places disponibles

Inscription obligatoire

<http://fdv-srv.univ-lyon3.fr/prive6juin2019/>

CONTACT

**Équipe de recherche
Louis Josserand**

✉ edprive@univ-lyon3.fr

☎ 04 26 31 87 57 / 88 49



@ERLJ_Lyon



FACULTÉ DE DROIT
ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSSERAND

**CENTRE DE DROIT
PÉNAL**



1 CAMPUS DE LA **MANUFACTURE DES TABACS** | Lyon 8^e
 6 cours Albert Thomas
 6 rue Pr. Rollet
 1 avenue des Frères Lumière

2 CAMPUS DES **QUAIS** | Lyon 7^e

- | | |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| A PALAIS DE L'UNIVERSITÉ
15 quai Claude Bernard | B BÂTIMENT NEW DEAL
25 rue de l'Université |
| C ATHÉNA DUGAS
7 rue Chevreul | D IUT JEAN MOULIN
88 rue Pasteur |
| F CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL
18 rue Chevreul | E MILC
35 rue Raulin |



D'INFOS

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR



9 Manufacture des Tabacs
 9 Campus des Quais
 9 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR